

L'ÉVÊQUE JEAN DE NÉERCASSEL  
AMI LOINTAIN DE PORT-ROYAL

par C. P. VOORVELT, O.F.M.

Lorsque M. Philippe Sellier m'a invité à prendre une part active à ce colloque sur « Port-Royal et l'épiscopat », et à vous esquisser le caractère et l'œuvre de Jean de Néercassel, vicaire apostolique de la Mission de Hollande au XVII<sup>e</sup> siècle, je me suis senti à la fois embarrassé et flatté.

Embarrassé, parce que je me demandais si j'étais bien l'homme qualifié pour vous entretenir de ce sujet ; flatté, parce que c'est pour moi un agrément et un honneur d'appartenir au petit nombre des conférenciers élus.

Pour tous ceux qui, aux Pays-Bas, s'occupent tant soit peu de l'histoire ecclésiastique, Port-Royal est un concept familier, déjà du seul fait que nous jouissons du privilège exceptionnel d'héberger dans notre pays une partie importante des riches archives de la célèbre abbaye. D'autre part, quiconque parle des relations entre Port-Royal et les Pays-Bas doit tenir compte du rôle de Néercassel.

Jean de Néercassel, le cinquième Vicaire Apostolique de la Mission des Pays-Bas du Nord, était un homme d'une profonde piété qui, chez lui, s'alliait tout naturellement à une riche culture humaine. Formé en France à l'Oratoire du cardinal Pierre de Bérulle il était entré en contact, à Paris, avec le cercle de Port-Royal. De cette période, ou ultérieurement, datent ses liaisons avec Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Pasquier Quesnel, Sébastien-Joseph du Cambout de Pontchâteau, Gabriel Gerberon, Guillaume Le Roy et beaucoup

d'autres. Mais son esprit cosmopolite le mit également en rapport avec les grands de la terre : avec la reine Christine de Suède, Louis XIV, Ernest, landgrave de Hessen Rheinfels, et avec l'aristocratie italienne. Et l'aisance avec laquelle il évoluait dans ces milieux ne l'empêchait pas de se comporter en toute simplicité dans le commerce avec ses familiers.

Il se distinguait comme un pasteur compétent et zélé de l'Eglise qui lui était confiée ; néanmoins, parmi les multiples occupations de sa charge, il sut trouver le temps d'écrire des traités importants sur la spiritualité, le droit canonique et la théologie morale.

L'Eglise dissidente d'Utrecht veut accaparer cet éminent personnage, au regard universel, comme son pionnier. Mais notre excellent historien L. Rogier remet les choses à leur place et dit : « Même si l'on ne veut pas dénier à l'Eglise d'Utrecht tout droit de le compter parmi ses pères spirituels, on devra reconnaître que Néercassel, dans sa sincère fidélité à l'Eglise de Rome, aurait lui-même refusé de considérer comme ses descendants la communauté schismatique de 1723. » (L.-J. Rogier, *Geschiedenis van het katholicisme in Noord-Nederland in de 16<sup>e</sup> en 17<sup>e</sup> eeuw*, II, p. 197.)

Jean-Baptiste de Néercassel naquit en 1626 à Gorcum, d'une famille bourgeoise aisée, un peu plus d'un demi-siècle après le supplice des martyrs de Gorcum. Son père, Geoffroi de Néercassel, était brasseur ; sa mère, Mathilde de Wevelinchoven, était apparentée à de grandes familles hollandaises. Jean, quoique né dans l'ancienne religion, grandit dans un milieu où le calvinisme était favorisé et où le catholicisme était interdit ou tout au plus toléré. Il fit ses humanités chez les croisiers de Sainte-Agathe, petite localité située près de Cuyk (Brabant), et sa philosophie à Louvain. A l'âge de dix-neuf ans, il adhéra à la Congrégation de l'Oratoire, à Paris, et reçut sa formation théologique à Saumur. Il y fit tant de progrès qu'il figura dans le corps des enseignants pour l'année d'études 1647-1648. En 1650, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la philosophie à ses jeunes confrères de Paris. En 1652, il fut ordonné prêtre et désigné comme professeur de théologie au séminaire archiépiscopal de Malines. Mais dès 1653, le vicaire apostolique de la Mission de Hollande, Jacques

de la Torre, l'appela dans ce pays et se l'attacha comme un de ses grands vicaires. De la Torre, décédé en 1662, eut pour successeur Baudouin Catz. Néercassel lui fut donné, en même temps, comme coadjuteur avec le titre d'évêque de Castorie. L'année suivante, Catz mourut et Néercassel devint, par ce fait même, à l'âge de trente-sept ans, vicaire apostolique de la Mission de Hollande.

Il se comporta comme un bon évêque, remplit à la perfection ses fonctions sacrées, prêcha beaucoup, fit de nombreuses visites pastorales dans son vaste territoire, et exhorta son clergé et ses fidèles par d'excellentes lettres pastorales.

L'exercice de sa charge fut plus d'une fois contrarié, non seulement par les tracasseries des pasteurs calvinistes, mais encore par des démêlés avec les missionnaires religieux, surtout avec les jésuites, sur des questions de juridiction et d'administration sacramentelle. Il eut de même des litiges avec certains catholiques de l'ancienne noblesse qui usurpaient le droit dit de patronage. En 1670, Néercassel se rendit à Rome pour y présenter son rapport sur l'état de son Eglise et pour se défendre contre toutes sortes d'imputations. Il y fut très bien reçu et y signa le formulaire d'Alexandre VII concernant les cinq propositions tirées de l'*Augustinus* de Jansénius.

Pendant ce séjour à Rome, Néercassel sut donner tant de force persuasive à ses arguments pour faire reconnaître la validité des mariages conclus dans sa Mission devant le magistrat ou le pasteur protestant, que le Saint-Office, pour le salut des âmes, lui permit d'agir selon ses convictions malgré les canons contraires du Concile de Trente.

Durant son vicariat, Néercassel offrit, pendant deux années, un asile sûr et hospitalier à Antoine Arnauld, quand celui-ci dut se retirer de France. Il ne cachait d'ailleurs pas sa sympathie pour d'autres partisans de Port-Royal, dont nous aurons à parler tout de suite.

Après un vicariat d'à peu près vingt-cinq ans, Néercassel mourut le 6 juin 1686 à Zwolle, au cours d'une visite pastorale où il ne s'épargna point et qui épuisa ses dernières forces. Il fut enterré dans la chapelle des religieuses Tertiaires à Glaen, sur la frontière allemande.

Voilà les circonstances dans lesquelles évolua cette vie laborieuse et exemplaire : pas trop remarquable, mais cer-

tainement pas banale non plus. Qui était l'homme qui a vécu cette vie ? Comment le caractériser dans sa personne et son travail, sans masquer ses défauts et sans amoindrir ses mérites ?

On l'a jugé de très différentes façons. Certains le considèrent comme le plus grand évêque que notre pays ait connu depuis le Concile de Trente. D'autres voient en l'oratorien Néercassel un précurseur ambigu, inconstant, suspect d'hérésie et de schisme. Ce digne évêque ne se serait sans doute reconnu ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux portraits opposés.

De toute façon, Néercassel est le premier vicaire apostolique à avoir obtenu l'estime, voire le respect du gouvernement de la République. Il ne se compromettait pas par des relations trop intimes avec les autorités civiles espagnoles dans les Pays-Bas du Sud, et il exhortait souvent ses coreligionnaires à obéir loyalement aux magistrats. Bien que Néercassel ait profité de l'occupation française pour réoccuper la cathédrale d'Utrecht au profit du culte catholique, ce fait ne lui a pas été imputé comme un acte de collaboration avec l'ennemi ; au contraire, les Etats d'Utrecht le chargèrent en 1679 d'une mission auprès de Louis XIV, afin d'obtenir un allègement des impôts de guerre.

Néercassel était un orateur très doué. Il prêchait beaucoup, surtout à l'occasion de ses longues visites pastorales.

Malgré ses multiples occupations — nous l'avons déjà relevé — Néercassel trouva le temps de publier plusieurs écrits, qu'il convient de passer en revue ici. Citons d'abord le petit traité *Bevestigingh in 't geloof en troost in vervolgingh* (Affermissement dans la foi et consolation dans la persécution), Bruxelles, 1670. « Il voulait, par cet ouvrage, encourager le clergé et les catholiques des Pays-Bas du Nord et les armer contre les critiques, les reproches et les insinuations de leurs compatriotes. » (Voir M. G. Spiertz, « Johannes van Néercassel, pasteur et polémiste », in *Jansénisme dans les Pays-Bas. Mélanges Lucien Ceysens*, Louvain, Univ. Press, 1982 (Bibliotheca Ephemeridum Theologiarum Lovaniensium, n° 56, p. 58). Puis le *Tractatus de Sanctorum et praecipue Beatae Mariae cultu*, Cologne, 1675, qu'il

avait composé d'après une série de sermons, prononcés à Anvers, où il s'était réfugié après la retraite des troupes françaises. Il s'y opposait aux abus qui s'étaient glissés dans le culte des saints, surtout dans la dévotion envers la Sainte Vierge. Il critiquait, par exemple, la proposition suivante, empruntée au bénédictin Laurent Dript : « Les vierges folles ne furent pas admises au ciel parce qu'elles avaient dit *Domine, Domine...* et non pas *Domina, Domina, aperi nobis.* »

En 1677, l'évêque publia son *Tractatus de lectione Scripturarum*, suivi de *Dissertatio de interprete Scripturarum*, où il combat l'opinion des protestants, qui croient que chacun peut interpréter la Sainte Ecriture à sa guise.

Mais l'*Amor Poenitens* est indubitablement l'œuvre principale de Néercassel. Il convient de nous arrêter davantage à ce livre important. Le titre complet en est : *Amor Poenitens, sive de divini amoris ad poenitentiam necessitate et de recto clavium usu*. Cet écrit comprend deux livres. Dans le premier, qui est de nature dogmatique, Néercassel démontre, en se basant sur la Sainte Ecriture et la Tradition, que l'amour de Dieu, surpassant tout autre amour (l'*amor Dei praedominans*), est une *conditio sine qua non* pour la rémission des péchés, même dans le sacrement de Pénitence. Dans le deuxième livre, qui a un but nettement pastoral, il traite de l'administration correcte de ce sacrement, spécialement de l'utilité ou de la nécessité du délai ou — le cas échéant — du refus de l'absolution, surtout à l'égard des récidivistes.

Néercassel était d'avis que, sous l'influence du probabilisme et du laxisme, qui en procède facilement, il s'était glissé dans l'administration du sacrement de Pénitence des abus tellement graves que le sacrement — pour en parler en termes modérés — manquait d'effet dans la plupart des cas, et — pour le dire franchement — était reçu et administré de façon absolument sacrilège.

D'ailleurs, les problèmes du délai de l'absolution, de l'ancienne discipline des péchés publics, des controverses théologiques concernant l'attrition et la contrition, du parfait amour de Dieu, avaient de bonne heure attiré son attention. Il avait en outre toujours recommandé l'application intégrale des *Instructions* de saint Charles Borromée touchant l'administration des sacrements, lesquelles préconisaient une pra-

tique pénitentielle assez sévère. Il voulait amener son clergé à suivre, dans l'administration des sacrements, le chemin sûr des anciens Pères, et à s'en tenir aux *Instructions* de saint Charles Borromée. Quand il s'agit de choses où il va de notre salut éternel, estimait le vicaire apostolique, il est injustifiable et illogique à la fois de se laisser guider par une opinion probable. Dans ces circonstances, seul convient le chemin sûr et sauf. Et ce chemin a été tracé par saint Charles Borromée. Et voilà pourquoi Néercassel forma le projet d'écrire cet ample traité qui a un but pastoral plutôt que scientifique.

### LE GROUPE DE PORT-ROYAL

Plusieurs personnes ou groupes de personnes ont influencé la naissance de ce livre, soit comme instigateurs, soit comme conseillers et correcteurs, soit comme critiques ou traducteurs. Nommons d'abord le groupe constitué autour d'Antoine Arnauld, que l'on pourrait désigner comme le groupe de Port-Royal. Chronologiquement parlant, il faut mentionner ici en premier lieu Sébastien-Joseph du Cambout de Pontchâteau. C'est surtout ce gentilhomme français, solitaire de Port-Royal, qui a poussé Néercassel à écrire l'*Amor Poenitens*. Comme un des participants du projet d'endiguement de l'île de Nordstrand (sur la côte occidentale de Schleswig-Holstein) il avait entrepris un voyage vers cette île et, passant ainsi par les Pays-Bas du Nord, il avait fait la connaissance de son coparticipant, le vicaire apostolique Jean de Néercassel. Cette rencontre donna naissance à une amitié durable.

Antoine Arnauld est bien le plus important membre du groupe de Port-Royal qui ait influencé la composition de l'*Amor Poenitens*. Après son départ forcé de la France, Arnauld s'était retiré dans les Pays-Bas espagnols où il ne réussit pas tout de suite à trouver un asile sûr. Néercassel lui offrit de tout cœur un accueil hospitalier dans sa Mission. Il espérait sans doute recevoir beaucoup d'appui et des renseignements du grand théologien. Après un premier séjour, de quelques semaines seulement, dans les Pays-Bas du Nord (juillet 1680), Arnauld s'y établit le 31 octobre 1680 pour une période d'à peu près deux années : d'abord huit mois à



Utrecht, puis encore un peu plus d'une année à Delft. Il fut reçu par le vicaire apostolique comme un ange du ciel. Il sera le conseiller principal de Néercassel dans la réalisation définitive de l'*Amor Poenitens*.

Comme coopérateur principal d'Arnauld, Ernest Ruth d'Ans a exercé également une sensible influence sur la genèse du livre. Cet ecclésiastique originaire du pays de Liège avait, en 1670, accompagné une députation de l'université de Louvain dans un voyage à Rome. A cette occasion, il avait fait la connaissance de Néercassel, qui s'était joint à leur groupe lors de son voyage vers la Ville éternelle, que nous venons de mentionner.

Appartient aussi à ce cercle, mais marginalement, le bénédictin Dom Gabriel Gerberon, qui s'était également réfugié hors de France et qui a séjourné longtemps dans les Provinces Unies. Cet expert en patrologie ne refusait pas à Néercassel de précieux avis et d'utiles remarques. Sous ce rapport, il ne faut pas oublier non plus l'abbé de Haute-Fontaine, Guillaume Le Roy. Il traduira l'*Amor Poenitens* en français.

Finalement, il faut nommer Pasquier Quesnel, qui pourtant ne s'est guère mêlé de la première édition du livre. Son influence s'exercera plutôt sur la rédaction finale de la deuxième édition.

Ainsi donc on ne peut nier que Néercassel doive être compté parmi les amis de Port-Royal. Les relations que nous venons de décrire renforcèrent les premiers liens qu'il avait noués avec le monastère de ce nom, particulièrement lorsque, passant par Paris avant de se rendre à Rome, il avait rendu visite aux religieuses et aux Messieurs en octobre 1670.

Un deuxième groupe de personnes qui ont joué un grand rôle dans la mise au point de l'*Amor Poenitens*, est constitué par un certain nombre de professeurs de Louvain. Le plus important en est François van Vianen, adversaire acharné du laxisme et promoteur zélé de la morale sévère, quoique d'une manière plus modérée que le rigoriste Gommaire Huygens. Ces professeurs, ainsi que leur collègue Lambert Vincent, amenèrent Néercassel, par leur hésitation à approuver l'*Amor Poenitens*, à apporter beaucoup de modifications et d'adoucissements au manuscrit, ce qui retarda considérablement la parution du livre.

Le troisième groupe qui était étroitement intéressé aux péripéties de la publication de l'*Amor Poenitens*, est celui des partisans fixés à Rome. Ce groupe s'efforçait de faciliter l'édition et le bon accueil du livre, et de prévenir la condamnation qui le menaçait depuis que quelques religieux l'avaient déféré au Saint-Office. Le représentant le plus important de ce groupe est sans contredit Louis-Paul Du Vaucel, proche collaborateur d'Arnauld, et, depuis 1682, avocat à Rome de tous ceux qui s'attachaient à la morale sévère et à la doctrine jansénisante de la grâce. A ce groupe appartiennent aussi deux curialistes influents : Agostino Favoriti et Lorenzo Casoni, proches collaborateurs du pape Innocent XI.

Étant donné la cohabitation de Néercassel avec les protestants, son souci de rivaliser avec eux au point de vue de la sévérité morale, ses contacts antérieurs avec la dévotion béruillienne et avec la doctrine augustinienne de la grâce ; étant donné aussi la dépréciation de la morale et de la pratique pénitentielle par la casuistique, le probabilisme et le laxisme ; et enfin si l'on tient compte des contacts de l'évêque avec les groupes de Port-Royal, de Louvain et de Rome, on ne s'étonnera pas qu'il ait voulu contribuer à la conservation de la bonne morale et de la discipline sacramentelle. Dans ces circonstances il n'est pas surprenant non plus qu'il ait exprimé ses idées sur la morale et la pratique pénitentielle, les thèmes de ses lettres pastorales et le résultat de ses études dans une grande monographie d'ensemble. Il le fit au profit de son propre clergé et de ses fidèles et pour la décharge de sa conscience qui lui proposait cet écrit comme un saint devoir.

Après avoir surmonté maints obstacles de la part de ses adversaires aussi bien que de ses amis, Néercassel put enfin publier son livre au mois de mars 1683.

L'ouvrage fut reçu partout très favorablement, de sorte qu'à la fin de l'année la première édition était à peu près épuisée et que Néercassel put donner des instructions pour une seconde édition.

Mais l'opposition s'annonça en même temps. En Allemagne parut un réquisitoire acharné contre l'*Amor Poenitens* ; et à Rome le livre fut dénoncé au Saint-Office.

Pour obvier à ces attaques, Néercassel fit insérer dans



la seconde édition beaucoup de corrections, d'adoucissements et d'éclaircissements. Elle parut à la fin de l'année 1685.

Malgré les efforts de ses amis et l'aide de plusieurs cardinaux bien intentionnés à l'égard de l'évêque, les cardinaux du Saint-Office condamnèrent le livre, en mars 1686, à la pluralité des voix. Lorsque l'assesseur du Saint-Office en informa le pape, Innocent XI, celui-ci aurait dit : « Quoi ! Ce livre contient une saine doctrine, et l'auteur est un saint homme ! » De toute façon, la condamnation fut ajournée.

Peu après la mort de Néercassel (1686), Du Vaucel annonça à Arnauld qu'une nouvelle agitation était ourdie contre le livre du défunt évêque. Arnauld fit tout son possible pour prévenir la mise à l'Index du principal écrit de son vénérable ami. Mais en vain ; le 20 juin 1690, sous le pontificat d'Alexandre VIII, à peine une année après la mort d'Innocent XI, la première édition de l'*Amor Poenitens* fut suspendue *donec corrigatur*.

Invité à donner des renseignements plus précis concernant les corrections désirées, le Saint-Office ne réagit pas. Et jusqu'à ce jour on est dans l'incertitude quant à ce que signifie ce « *donec corrigatur* ».

Disons en concluant que, dans son activité littéraire et doctrinale, Néercassel n'est pas très original, ni sur le terrain de la théologie spéculative ni sur celui de la spiritualité. En théologie, il s'appuyait sur les grands théologiens jansénistes : Pasquier Quesnel, Gabriel Gerberon et surtout Antoine Arnauld. Quant à sa spiritualité, elle était greffée sur celle de Bérulle qui, dans notre vie spirituelle, attribue une place prépondérante au Christ, Dieu incarné et rédempteur. Chez Néercassel, cette spiritualité est marquée d'un esprit janséniste indéniable. C'est qu'on y discerne un pessimisme latent quant au pouvoir de la nature humaine de coopérer à notre justification, et quant au nombre des élus, puis un rigorisme plus ou moins prononcé en matière de morale, et finalement un penchant manifeste pour l'ancienne Eglise, accompagné d'une aversion envers la théologie scolastique et d'une prédilection pour la théologie positive.

Son contritionnisme radical et sa pratique du délai de l'absolution, surtout à l'égard des pécheurs récidivistes, ne sont pas le résultat d'un esprit sectaire, mais bien de sa

conviction inébranlable que l'amour de Dieu, un amour prédominant sur toute autre affection, constitue la loi fondamentale du christianisme et doit régler toute la conduite humaine. En outre, il estimait de son devoir de réfuter les protestants, qui reprochaient aux catholiques de négliger la loi de l'amour de Dieu en raison d'une justification trop facile dans le sacrement de la Pénitence.

Quoi qu'il en soit, Néercassel est, indubitablement, avant tout, pasteur d'âmes. Son rigorisme, plutôt théorique, est mitigé par la pratique de la cure des âmes, qui s'avère son côté le plus fort. De même, son penchant pour la théologie positive semble dû aux circonstances, à savoir la polémique et le dialogue avec les protestants, plutôt qu'à une conviction scientifique. Ainsi son attitude pastorale apporte un correctif à ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans sa doctrine.